



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Avril 2026



Revue électronique

P-ISSN :3107-1643

E-ISSN :3107-1651

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

*<https://tefal-pitya.net/>
soumission@tefal-pitya.net
BP 1328 Korhogo*

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, No1, Avril 2026

Site : <https://tefal-pitya.net/>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

Département d'Histoire

BP 1328 Korhogo

P-ISSN : 3107-1643/ E-ISSN : 3107-1651

Comité éditorial

Directeur Scientifique : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Directeur de Publication : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

Directeur de Rédaction : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Directeur de Rédaction Adjoint : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Secrétariat de rédaction :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Coordonneurs de Publication :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Trésorier : SORO Yéfounnigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Chargés de diffusion :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY

BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Webmaster : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Éditeur : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

Website : <https://tefal-pitya.net/>

Comité Scientifique

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal

Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cames, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphael BEKOU, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. Président de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Comité de rédaction

ABE Abé Laurent, AGUIE Yhattey Hervé Thierry, ANGU Bleou Sylvain, ATCHIE Amon Guy Serge, BAKAYOKO Yaya, COULIBALY Souleymane, DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA, KEWO Zana, KOFFI Amani, KONE Kiyali, KOUADIO Yao Clément, KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, LASME Yao Jean Terence Gauthier, N'GORAN Kouadio Adolphe, OUATTARA Brahim, OUATTARA Eugénie, OUATTARA Issouf, SIGNAUX Affouminou Emmanuel, SORO Yéfounigui Marie -Laure, TUO Zie.

Comité de Lecture

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître de Conférences d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guédé -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa

Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Guy-Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro, San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. LA CONTRIBUTION DE LA CULTURE DU COTON AU PROGRÈS DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN CÔTE D'IVOIRE SOUS FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1974 -1993), *DIBY Aya Edwige Marcelle*,.....1-18
2. LA DEFINITION DU STATUT NATIONAL DES HABITANTS DU CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE (1919-1958), *Cyrille Aymard BEKONO*.....19-32
3. KABAKOUMA FACE À LA TENTATIVE D'OCCUPATION SAMORYENNE, *Vallet Samuel DIOMANDE*.....33-42
4. LA GROTTÉ SACRÉE DE NGOG-LITUBA (CAMEROUN), UN ENJEU DE CONFLITS ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, LES PEUPLES LOCAUX ET LES CHEFS TRADITIONNELS : UNE ÉTUDE HISTORIQUE, 1959-2026, *Jean Pierre NTAMAG*.....43-68
5. VALORISATION TOURISTIQUE DU VILLAGE BLIERON ET ÉCONOMIE BLEUE : ENJEUX ET DÉFIS D'UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, *BISSOU Guikahué Daniel, KLAKE Moindé Camille*.....69-86
6. LA POLITIQUE DE LA PÉRÉQUATION DANS LA FILIÈRE RIZ EN CÔTE D'IVOIRE (1971-1995), *Lassina Songfola YEO*.....87-104
7. SONITRA ET MOTORAGRI : DEUX TÉMOINS DES RELATIONS CÔTE D'IVOIRE-ISRAËL (1963-1993), *N'dah Matt Elisabeth Brigitte AMANE*,.....105-120
8. L'HISTOIRE DES ABE DE TIASSALE/ N'DOUCI : LE LIGNAGE OKOUDJE AU XIXE SIÈCLE, *Félix Djidji ARBLE & Éric PETE*,.....121-137
9. LES NANAFOUË-KAN D'ATTIÉGOUAKRO, DES ORIGINES À L'HÉGÉMONIE FRANÇAISE (1718-1911), *Fonni N'Golo Youssouf OUATTARA, Kouadio Simon N'GUESSAN, Chintchanwa Tanan Franck SILUÉ*,.....138-155
10. L'ESSOR DES INFRASTRUCTURES DE PRESTIGE À YAMOOUSSOUKRO (1983-1993), *Nonhontan SORO*,.....156-171
11. LA CONTRIBUTION DU DIAMANT AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE TORTIYA (CÔTE D'IVOIRE), 1946-2005, *Dié Octave MANIGA*,.....172-182
12. L'EMPIRE DU MANJAKÚ: UNE ENTITÉ POLITIQUE DE LA SÉNÉGAMBIE MÉRIDIONALE (XIIIème-XXème SIÈCLE), *Malang LELOU*,.....183-196
13. TEMPS ET CONDITION HUMAINE DANS UN MONDE TECHNIQUEMENT DÉSENCHANTÉ CHEZ BERGSON, *Okou Guy-Marius OLADELE*,.....197-214

14. LE "RITUEL DU PERDU" FACE A LA VIOLENCE COLONIALE : UNE APPROCHE ENDOGENE DE LA RESTITUTION DES RESTES HUMAINS AU CAMEROUN,	<i>Kemegne Simo Lea Lili</i>,.....	215-233
15. L'ACTION DU FED DANS LE SECTEUR EDUCATIF CAMEROUNAIS : UNE ANALYSE HISTORIQUE (1958-2002),	<i>Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO</i>,.....	234-250
16. LES PREMIÈRES ÉLECTIONS PLURALISTES DANS LE MORONOU COLONIAL: Une mesure de l'influence PDCI-RDA/PPCI pendant le premier multipartisme,	<i>Olivier Magbli TEA</i>,.....	251-266
17. LA NOTION DU CŒUR (IB) DANS LES CROYANCES EGYPTIENNES POUR L'ÉTERNITÉ AU NOUVEL EMPIRE (1580-1085 AV. J. – C.),	<i>Yoka Elongo Vianney Jean Wolfgon</i>,.....	267-280

La notion du cœur (*ib*) dans les croyances égyptiennes pour l'éternité au Nouvel Empire (1580-1085 av. J. – C.)

The notion of the heart (*ib*) in Egyptian beliefs for eternity in the New Kingdom (1580-1085 BC)

YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon

Université Marien Ngouabi,
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Laboratoire d'égyptologie "Thot Medou"

vianneyyokaelongo@gmail.com

Résumé

Circonscrire la notion du cœur dans les croyances égyptiennes pour l'éternité au Nouvel Empire, c'est poser d'emblée la question de la rupture et de la continuité de la vie. En effet au Nouvel Empire avec le développement de la littérature funéraire et surtout l'individualisation accrue du jugement, le cœur devient une entité centrale de la survie et garante de l'éternité. En abordant la notion du cœur dans l'Égypte ancienne, la question suivante mérite d'être posée : comment la conception égyptienne du cœur participe-t-elle à la vie en éternité dans les croyances funéraires ? Alors en s'appuyant sur les sources funéraires et des écrits sur la question, ce travail montre que le cœur est au centre de la vie post mortem en Égypte ancienne car il est le seul viscère que les embaumeurs devaient laisser en place après la mort. L'ambition de cette réflexion est de montrer que les problèmes d'accès en éternité que pose le cœur ont un impact socio-anthropologique. Ainsi trois points essentiels sont déterminants pour mener à terme ce travail. Le premier, les considérations générales du cœur chez les anciens Égyptiens, le deuxième est le cœur : témoin incorruptible devant le tribunal d'Osiris et, le troisième c'est le cœur comme garant de l'éternité.

Mots clés : Cœur, Croyances égyptiennes, Égypte ancienne, Éternité, Nouvel Empire.

Abstract

To define the notion of the heart within Egyptian beliefs regarding eternity during the New Kingdom is to immediately raise the question of the rupture and continuity of life. Indeed, during the New Kingdom—with the development of funerary literature and, above all, the increased individualization of judgment—the heart became a central entity for survival and a guarantor of eternity. In approaching the notion of the heart in Ancient Egypt, the following question warrants consideration : how does the Egyptian conception of the heart contribute to life in eternity within funerary beliefs ? Drawing upon funerary sources and existing literature on the subject, this work demonstrates that the heart is at the very center of post-mortem life in Ancient Egypt. The ambition of this reflection is to show that the challenges of accessing eternity posed by the heart have a socio-anthropological impact. Thus, three essential points are decisive in carrying out this study: general considerations of the heart among the ancient Egyptians, the heart as an incorruptible witness before the tribunal of Osiris, the heart as a guarantor of eternity.

Keywords : Heart, Egyptian beliefs, Ancient Egypt, Eternity, New Kingdom.

Introduction

Le présent article porte sur la notion du cœur, en égyptien (*ib*) dans les croyances égyptiennes pour l'éternité au Nouvel Empire (1580-1085 av. J. – C.)¹. Il s'inscrit dans le cadre de l'histoire ancienne de l'Afrique en général et celle de l'Égypte pharaonique en particulier. Dans l'Égypte ancienne, le cœur est une notion centrale mais souvent étudiée de manière globale dans les questions relatives à la vie *post mortem*. Ainsi il est opportun de proposer une réflexion synthétique centrée spécifiquement sur le cœur comme principe d'accès en éternité. Cette étude revêt un triple intérêt, d'abord anthropologique car l'étude du cœur permet de mieux comprendre la conception égyptienne de la personne humaine, ensuite théologique parce que la scène de la pesée du cœur, prouve que l'accès en la vie éternelle dépend du jugement moral, et enfin historique dans la mesure où sous le Nouvel Empire les croyances funéraires connaissent une diffusion et une formalisation importantes contrairement sous l'Ancien et le Moyen Empire. Le *status questionis* ; c'est-à-dire l'état de la question part d'une publication à savoir « la conception du cœur dans l'Égypte ancienne ». Cet article scientifique a une orientation liée à la médecine, plus particulièrement à la cardiologie comme l'affirment ses auteurs, B. Ziskind et B. Halioua (2004, p. 367) : « On peut aujourd'hui envisager que les Égyptiens aient été les véritables précurseurs de la médecine, mais aussi de la cardiologie ».

Cependant par notre contribution, il s'agit d'établir une relation entre le cœur et les croyances égyptiennes dans le but de perpétuer la vie. Pour atteindre ce but, nous avons convoquer une source majeure de la littérature funéraire du Nouvel Empire qui est le Livre des morts des anciens Égyptiens. Il convient de clarifier que ce nom de Livre des morts fut l'attribution de Richard Lepsius² qui en donna la première édition en 1842. Quoiqu'inexacte, cette appellation fut adoptée dans le vocabulaire de l'égyptologie moderne. La version dont nous avons eu recours dans le cadre de cette réflexion est celle de Grégoire Kolpaktchy qui a pour titre : Livre des morts des anciens Égyptiens, avec pour sous-titre un texte mystérieux, sacré et initiatique. À cela s'ajoutent Maât l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale, Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne de Jan Assmann. À partir de cette revue de littérature, il est question de faire une relecture des points abordant la notion du cœur afin d'établir une passerelle avec la vie en

¹ Cette chronologie du Nouvel Empire est tirée de l'œuvre d'Étienne Drioton intitulé l'Égypte pharaonique (p. 127). Le Nouvel Empire c'est cette période qu'on s'accorde à faire commencer avec l'expulsion des Hyksôs (envahisseurs que les Égyptiens appelaient *Héqa Khasout*, « les chefs des pays étrangers », que Manéthon a rendu sous l'appellation grecque de Hyksôs, nom qu'il a interprété par « rois pasteurs »). Le Nouvel Empire ou le deuxième empire thébain, est l'époque à laquelle l'Égypte parvient à l'apogée de sa puissance car après son isolationnisme millénaire, elle devient un État impérialiste et guerrier.

² Égyptologue allemand (1810-1884), après Champollion, c'est le savant qui apporta la plus grosse contribution au développement de l'égyptologie. On lui doit la première publication du Livre des morts en 1842.

éternité. Pour mieux examiner la notion du cœur dans l'Égypte ancienne, la question principale suivante mérite d'être posée : comment la conception égyptienne du cœur participe-t-elle à la vie en éternité dans les croyances funéraires pendant le Nouvel Empire ? Autour de cette préoccupation centrale, deux autres interrogations surgissent, la première est celle de savoir : le cœur est-il seulement un organe vital du corps ou le véritable siège de la morale dans les croyances égyptiennes ? la deuxième est la suivante : quelle place occupe le cœur dans le jugement des morts ? L'objectif de cette étude est d'analyser la place et la fonction du cœur dans les croyances funéraires du Nouvel Empire afin de comprendre comment il fonde la conception égyptienne de l'identité, du jugement moral et de l'accès à l'éternité. De cet objectif principal, se dégagent deux objectifs secondaires. Car il s'agit de circonscrire l'aspect anthropologique du cœur afin de montrer qu'il n'est pas seulement un organe du corps humain, mais il est également le siège de la pensée et de la conscience morale chez les anciens Égyptiens. Ensuite s'agissant de son rôle eschatologique, il est question d'examiner la fonction du cœur dans le jugement des morts dans l'Égypte ancienne.

Pour atteindre les objectifs visés, nous sommes arrivés à formuler les hypothèses sous deux angles. D'abord on peut admettre qu'au Nouvel Empire, le cœur constitue le centre ontologique de tout Égyptien car il est à la fois le siège de l'identité morale et aussi la condition *sine qua non* d'accès à la vie en éternité. Ensuite, il est évident que dans l'Égypte ancienne, le cœur est le siège de la pensée et de la mémoire humaine. De même, la pesée du cœur face à la plume de la Maât révèle que l'éternité osirienne est conditionnée par une éthique individuelle. Tout travail scientifique orienté vers la recherche, nécessite pour son élaboration, une méthodologie pertinente. Pour ne pas déroger à cette règle, notre étude repose sur une méthode analytique. Elle consiste à exploiter le Livre des Morts des anciens Égyptiens, source importante du Nouvel Empire, y compris d'autres publications afin de démontrer que le cœur constitue le centre anthropologique et théologique de la survie *post-mortem* dans l'Égypte ancienne. Trois axes constituent l'ossature de cette étude. D'abord les considérations générales du cœur, ensuite le cœur : témoin incorruptible devant le tribunal d'Osiris et enfin le cœur comme garant de l'éternité.

1. Considérations générales du cœur

Au Nouvel Empire, les pratiques funéraires pour accéder à la vie éternelle accordent une place de choix au cœur. C'est alors que le cœur devient une entité centrale permettant au défunt de continuer à vivre dans l'au-delà. Dans ce sens, M. A. Mombo (2014, p. 24) affirme que « l'au-delà égyptien est le lieu de la continuation de la vie terrestre ».

1.1. Conception égyptienne du corps selon les anciens Égyptiens

Le cœur fait partie intégrante du corps. En effet, la conception égyptienne du corps, conçoit celui-ci comme une pluralité combinée des organes en une unité animée. Cependant cette unité qui est le corps subit une évolution vers sa cessation d'existence ; c'est-à-dire vers la mort en passant par la vieillesse. C'est dans ce sens que J. Assmann (2003, p. 55) écrit :

L'âge est là, la vieillesse est arrivée, la faiblesse est venue, la dépendance de (l'enfance) revient, les forces diminuent, car mon cœur est défaillant, la bouche est silencieuse, elle ne peut plus parler, la vue baisse, les oreilles sont sourdes, le sommeil est chaque jour moins réparateur, le cœur est oublieux, il ne se souvient plus d'hier, les os souffrent de l'âge, le nez est encombré et ne peut plus respirer, se lever et s'asseoir est pénible, ce qui est bon devient mauvais, tout goût déplaît. Ce qui fait la vieillesse aux hommes : le pire en toute chose.

Dans l'Égypte ancienne, le cœur, n'était pas un simple muscle cardiaque ou un organe anatomique (*haty*) du corps au même titre que les poumons, le foie et bien d'autres. Bien au contraire, le cœur (*ib*) désigne le centre de la pensée et de la volonté. Il était le siège de la pensée, de la mémoire, de la conscience morale et des émotions. C'est pour ces différentes fonctions, qu'il était l'organe gardé avec le corps lors de la momification pour permettre au défunt l'admission à l'éternité osirienne. Alors étant resté en place chez le défunt, on pouvait maintenant procéder aux pratiques funéraires liées à la momification.

1.2. Le cœur dans les pratiques funéraires de la momification

Le cœur dans l'Égypte ancienne occupait une place particulière dans les pratiques funéraires de la momification et les croyances pour l'au-delà. Il était considéré comme organe conservateur des actes de la vie de tout individu. Cela explique pourquoi il jouait un rôle clé lors des pratiques funéraires. En effet, pendant la momification, les embaumeurs retiraient la plupart des organes internes à savoir le foie, les poumons, l'estomac, les intestins et les plaçaient dans les vases canopes³. Mais le cœur était généralement laissé dans le corps car pour les anciens Égyptiens, le cœur était indispensable pour le jugement dans l'au-delà⁴. Ainsi après la mort de tout individu, les éléments immatériels tels que le *ba* et le *ka* se séparent du corps, ce qui n'est pas le cas pour le cœur. Dans la cosmogonie égyptienne, le *ba* était l'âme du mort, l'aspect de la personnalité du défunt qui évolue le plus librement. Il est représenté sous la forme d'un oiseau

³ On appelle vases canopes les jarres dans lesquelles on plaçait les viscères des corps momifiés. Ils sont au nombre de quatre, pour recevoir le foie, les poumons, l'estomac et l'intestin et, à l'origine, ils étaient fermés par une pierre plate. Au Nouvel Empire, le bouchon affecta la forme de la tête du défunt.

⁴ Dans la variété et la complexité des conceptions funéraires des Égyptiens, on peut cependant selon G. Rachet (1998, p. 31) discerner une croyance qui fut la plus commune et qui apparaît constituée dès le Moyen Empire, avec le syncrétisme des conceptions solaires et des mythes osiriens. L'âme continue de vivre après la mort, mais il faut remarquer ici que l'*akh* monte au ciel, tandis que c'est le *ba* qui possède la conscience d'une survie individuelle ; c'est au *ba* qu'il faut se référer lorsqu'on parle de la destinée d'outre-tombe.

à tête humaine. Il quitte le défunt à sa mort pour le rejoindre après qu'il ait subi le processus de la momification. Le *ka* par contre, c'est la force vitale que tout être possède, en d'autres termes, c'est le principe de vie, il évolue dans la tombe avec le corps. Le *ka* c'est l'élément principal de la survie du défunt du fait qu'il permettait au *djet*⁵ de mener une vie semblable à celle menée sur terre et de lui procurer la santé, la protection. Et pour demeurer en vie, le *ka* avait besoin d'un support qui est le corps momifié ou une statuette faite à l'effigie du défunt et surtout avoir mené une vie de piété. Il était représenté par un homme ayant sur la tête les bras du signe hiéroglyphique *ka*. D'ailleurs dans les textes funéraires⁶ des formules entières sont mentionnées pour rendre le cœur au défunt. Alors nous pouvons faire état du chapitre XXVI du Livre des morts ; pour restituer au défunt son cœur où G. Kolpaktchy (2002, p. 156) nous rappelle :

Puisse mon Cœur « *ib* » se trouver à sa place !

Puisse mon Cœur « *hati* » se trouver à sa place !

Que mon nom Cœur demeure en paix avec moi !

Cette formule est suivie de celle intitulé pour que le cœur ne soit pas ravi au défunt où l'enseignement d'après G. Kolpaktchy (2002, p. 156) nous éclaire en ces termes :

Salut, ô divinités terribles,

Qui saisissez et détruisez les Cœurs !

Vous, Seigneurs de la Durée, Princes de l'Eternité !

Mon Cœur « *ib* », ni mon cœur « *hati* »,

Ne les saisissez pas ;

Que les paroles d'accusation

Ne soient pas prononcées contre moi !

Ô vous qui faites passer par des Métamorphoses,

En conformité à ses actes passés, le Cœur de l'homme,

Puisse ma conduite sur terre

Ne pas me faire du tort auprès de vous,

Dans l'Au-là !

Car ce Cœur que voici appartient à un dieu,

Maître des Noms magiques,

Dont les paroles sont puissantes dans son corps.

⁵ L'origine de ce symbole est antérieure au Nouvel Empire. Le *djet* est l'une des amulettes les plus usitées en Égypte ancienne. On admet généralement que c'est un tronc d'arbre ébranché qui serait en relation avec l'arbre de Byblos où était enfermé le corps d'Osiris.

⁶ Nous constatons que du chapitre XXVI au Chapitre XXX du Livre des morts, version de G. Kolpaktchy, des formules sont consacrées pour restituer au défunt son cœur, pour que le cœur ne soit pas ravi au défunt, pour que le cœur du défunt ne soit pas repoussé.

Il a dirigé son Cœur vers ses entrailles
Et il l'a renouvelé devant les dieux.
On ne lui parle plus, à ce puissant,
De ce qu'il parle plus, à ce puissant,
De ce qu'il avait fait sur Terre !
Son Cœur, comme ses Membres, obéissent à ses ordres.
Son Cœur ne l'abandonne pas !
Ainsi donc, victorieux, je t'ordonne
De m'obéir dans le Monde Inférieur
Et dans les Régions de l'Eternité.

Donc le cœur devait être momifié avec le corps afin que ce dernier ne périsse pas. Le chapitre CLIV (154) ; pour que le corps ne périsse pas, cité par G. Kolpaktchy (2002, p. 390) stipule :

Ô Osiris, mon Père divin, salut !
Voici que j'arrive devant toi pour embaumer mes membres !
Fais embaumer mes membres,
Afin que je ne périsse point,
Afin que je devienne pareil au dieu Khepra⁷,
Maître des Métamorphoses,
Qui, lui, ignore la putréfaction.
Accorde-moi, ô Osiris, une forme
Qui soit pareille à celle de ce dieu !
Accorde-moi aussi la maîtrise sur ma respiration,
Ô toi, Seigneur de la Respiration.
Toi qui protèges tous ceux qui te ressemblent.

Et à propos de la momification, F. Maruéjol (2017, p. 256) affirme que :

D'après les croyances religieuses, c'est Osiris qui a ouvert la voie de la momification aux hommes. Tué par son frère Seth, il est momifié par Isis, assisté d'Anubis, le dieu de la momification et le patron des embaumeurs. Pour le ranimer, les divinités effectuent d'autres opérations qui seront répétées en faveur des morts, comme rendre le souffle de vie au défunt. Pour revivre dans l'au-delà, il faut donc avoir un corps aussi impeccable que celui d'Osiris. Mieux encore, se transformer carrément en Osiris. Il ressort clairement qu'au Nouvel Empire, le cœur était devenu un organe incontournable dans les pratiques funéraires égyptiennes. Ceci dans la mesure où il permettait l'accès ou pas à la vie en éternité. D'ailleurs de tous les peuples de l'Antiquité, il semble sans nul doute que

⁷ Khepra incarne le soleil du matin, il symbolise la naissance du soleil, le cycle de la vie et la régénération.

ce sont les Égyptiens qui ont attaché une plus grande importance au culte des morts, celui-ci étant étroitement lié aux croyances funéraires dont la momification qui ne pouvait se faire sans le cœur. C'est pour cela que B. Ziskind et B. Halioua (2004, p.368) écrivent : « Il n'existe à notre connaissance aucun document représentant l'aspect du cœur avec autant de précision dans les autres civilisations contemporaines de l'Égypte pharaonique ». Ainsi le cœur devenait un témoin incontournable devant le tribunal d'Osiris.

2. Le cœur : témoin incorruptible devant le tribunal d'Osiris

Pour Guy Rachet, (1998, p. 63) le cœur est le « témoin incorruptible devant le tribunal d'Osiris ». Cette affirmation nous renvoie au jugement osirien et à la pesée du cœur, connu en égyptologie sous le vocabulaire de la psychostasie.

2.1.Le tribunal d'Osiris

Osiris est le seigneur du royaume des morts dans l'Égypte ancienne. Il est la divinité par laquelle le défunt accède à la vie de l'au-delà. Lorsque le mort chemine vers l'autre-monde, il est identifié à Osiris. C'est pour cela que pour vivre éternellement, le défunt doit se présenter devant le tribunal d'Osiris. Pour l'étude sur le tribunal d'Osiris, prenons pour point de départ, l'Enseignement pour Mérikaré⁸, où le roi Khéty demande à son fils de songer au tribunal de l'au-delà, comme le traduit C. Jacq (2007, p72) en ces termes :

Il ne manifestera pas la moindre indulgence à l'égard des oppresseurs, des fautifs et des injustices. Inutile de compter sur le nombre des années car, aux yeux des juges divins, une existence humaine est comparable à une seule heure. Au moment de la mort, les actions d'un être seront posées en tas à côté de lui et sévèrement examinées. Qui se moque de ce tribunal est un insensé, dépourvu du sens de l'éternité. Pourtant, atteindre l'autre monde sans avoir commis le mal permet de vivre à l'image des divinités et de voguer à son gré au sein des paradis.

Le tribunal d'Osiris est constitué de quarante-deux juges ou assesseurs. Pour A. Erman et H. Ranke (1985, p. 389), c'est :

Dans cette *salle des deux déesses de la Justice*, sont accroupis, aux côtés du roi des morts, quarante-deux figures de génies étranges, ayant des têtes de serpent, de faucon, de vautour, de bélier, et chacune tenant en main un couteau. C'est devant elles, devant *Mangeur de sang*, *Grande enjambée*, *Mangeur d'ombres*, *Visage retourné*, *Œil de flamme*, *Briseur d'os*, *Souffle de flamme*, *Jambe de feu*, *Dents blanches*, et devant d'autres encore aux noms aussi effroyables, que le mort doit comparaître et confesser son innocence.

Ces juges du tribunal osirien, selon J. Assmann (2003, p. 136) « représentent l'ensemble du pays et symbolisent la plus large publicité qui se puisse donner à une confession ». Ils ont la

⁸ Dans l'Égypte ancienne on traduit par enseignement ou instruction, les textes par lesquels le maître donne à son disciple toute la substance de son savoir et de son expérience, sous forme de maximes ou de discours. Ce genre fut cultivé à toutes les époques ; dont nous avons l'enseignement à Merikaré qui pour J. F. Quack, cité par C. Jacq (2007, p. 69), daterait du début de la XII^e dynastie plutôt que de la période hérakléopolitaine.

lourde charge d'examiner si toutes les étapes des rites funéraires ont été respectées par la famille du défunt lors de la remise du corps aux prêtres du collège funéraire. C'est une manière pour ces derniers de continuer à exercer dans l'au-delà les tâches religieuses. Et c'est Anubis, garant de la momification qui amène le défunt dans le tribunal d'Osiris. Car il assure le lien entre le monde physique et le monde de l'au-delà. Ainsi, le défunt est jugé, d'une part pour ses actes terrestres, ce qui explique la présence des quarante-deux juges et d'autre part comme l'affirment B. Ziskind et B. Halioua (2004, p. 371) « par un tribunal divin présidé par Osiris, Isis et Nèphthys ». De cette juridiction, le défunt doit sortir victorieux de la confrontation au cours de laquelle est décidé le sort de son âme ; représenté par le cœur lors de la psychostasie ; mieux de la pesée du cœur.

2.2. La pesée du cœur

La pesée du cœur c'est ce qu'on appelle dans le vocabulaire égyptologique de psychostasie ; c'est-à-dire la pesée de l'âme. En réalité, il ne s'agit pas de la pesée de l'âme car l'âme est une entité spirituelle donc insaisissable mais de celle du cœur *ib*. La pesée du cœur est une réalité temporelle au Nouvel Empire. C'est le jugement qui permet au défunt, devenu Osiris N, d'accéder à l'éternité osirienne, à la vie éternelle *neheh*. La psychostasie se déroule en présence de nombreuses divinités. Pendant le jugement d'Osiris, le défunt est conduit par la main et introduit dans la salle de jugement par Anubis. Au centre se trouve la balance de justice, sur un plateau est placé le cœur du défunt et sur l'autre est placée la plume, symbole de la déesse Maât. Thot se tient près de la balance, prêt à notifier sur une tablette les résultats du jugement. Aussi, à côté de la balance nous dit G. Rachet (1998, p. 138) « on trouve Anubis qui manie le poids près du fléau de la balance ». Alors commence la confession⁹ du mort ; si ses paroles sont véridiques, le cœur, qui ne ment pas, reste en équilibre avec la plume de justice, sinon il se charge du poids des péchés du mort. Lors de la pesée du cœur, si en définitive, le poids des péchés l'emporte sur la justice, la « dévorante » ; c'est-à-dire le monstre représenté comme un lion à tête de crocodile et à l'arrière-train d'hippopotame, se jette sur le défunt pour le dévorer et finalement l'anéantir. Prudents comme ils le sont, les Égyptiens à travers le Livre des morts, ont consacré une formule pour éviter que le cœur d'Untel ne prenne parti contre lui dans le monde des morts. Il convient de rappeler que le seul organe laissé en place par les embaumeurs était le cœur. D'ailleurs B. Ziskind et B. Halioua (2004, p. 368) précisent que :

⁹ Lorsque le défunt comparaît devant le tribunal d'Osiris, il se excuse devant ses juges par une confession qui est dite négative du fait qu'il nie avoir fait diverses injustices ou actes mauvais, souvent de caractère religieux ou ritualiste. Cette confession se fait en deux parties : d'abord, le défunt s'adressait au tribunal dans son ensemble, et ensuite aux 42 divinités qui assistaient Osiris.

Lorsqu'il était arraché par erreur, il était replacé dans la cavité thoracique. Il était souvent accompagné d'une amulette funéraire, le scarabée du cœur ¹⁰, qui portait gravé sur son ventre un extrait du chapitre XXX du Livre des Morts.

Ainsi, F. Maruéjol (2017, p.282) nous rappelle cette formule du Livre des Morts au chapitre 30 B :

Ô mon cœur maternel, mon cœur de mes différents âges, ne témoigne pas contre moi, ne prend pas parti contre moi dans le tribunal, ne fais pas pencher contre moi la balance devant le peseur (...) alors tu atteindras le destin qui nous est promis. Ne me calomnie pas auprès de l'assemblée qui fait Comparaitre les hommes, et cela se passera bien pour nous (...). Ne dis pas de mensonge contre moi, la décision dépend de toi.

Par contre si le cœur du défunt n'a pas menti dans sa confession, le mort est juste de voix, *ankh*¹¹. Il revient à Thot d'annoncer le résultat en ces termes comme le dit si éclairément J. Assmann (2010, p. 80) :

J'ai jugé le cœur de l'Osiris N.

Son Ba s'est dressé en témoin à son sujet.

Son cas est exact sur la Grande Balance.

Aucun crime n'a été trouvé à son actif.

De cette annonce de Thot, les assesseurs divins répondent, selon J. Assmann (2010, p.81) en ces termes :

Juste et exact est Osiris N.

Il n'existe à notre égard ni crime de sa part, ni accusation contre lui.

La Mangeuse n'aura pas puissance sur lui.

Que lui soient donc donnés des pains qui sont passés devant Osiris.

Alors le défunt est pur et peut par conséquent bénéficier de l'acquittement. Cela est synonyme de la sainteté ou de la pureté du défunt ; particulièrement de son cœur. Car dans les corpus funéraires des anciens Égyptiens liés à la vie en éternité, l'acquittement exprime clairement la volonté des dieux de déclarer que le défunt ne porte en lui aucun péché, il est immaculé et juste. Alors Horus prend l'Osiris N par la main pour le faire passer à la deuxième partie du rituel, c'est-à-dire l'introduire chez Osiris comme le précise J. Assmann (2010, p. 81) :

Je viens à toi, Onnophris, je t'amène N.

¹⁰ Dans l'Égypte ancienne, le scarabée occupait une place importante dans les pratiques funéraires. Car il n'était pas un simple insecte de la famille des coléoptères mais un symbole ; mieux une amulette liée à la vie, à la mort et surtout à la renaissance. Il devint pour les vivants une amulette qui leur communiquait le souffle de vie dont elle était chargée magiquement et il n'était pas une momie qui ne portât à la poitrine un scarabée, qui empêchait le cœur du défunt de témoigner contre lui.

¹¹ Force spirituelle de caractère surnaturel, appartenant au ciel qu'il rejoint après avoir été considéré comme le rayonnement de l'individu.

Son cœur est juste, étant passé sur la Balance.

Il n'y a crime de sa part, ni contre aucun dieu,
ni contre aucune déesse.

Thot a mis le jugement par écrit.

Ce qu'a dit l'Ennéade à son sujet :

Juste et exact grandement !

qu'on lui donne du pain et de la bière

Qui sont passés devant Osiris.

Ainsi, Osiris lui ouvre l'entrée de son paradis et le conduit à l'*Amenti*¹² qui est la demeure sans péché, où il n'y a pas de distinction entre la pauvre et le riche, seul le cœur pur est la condition primordiale d'accès. C'est pour cette raison que G. Rachet (1998, p. 233) écrit :

Celui dont le cœur est ferme sur la voie de Dieu,
affermie est son existence sur la terre (...). Elle
est bonne, la route de celui qui est fidèle à Dieu (...)
si je suis parvenu ici, à la ville d'éternité, c'est que
j'ai fait le bien sur le chemin de Dieu, depuis Dmon
enfance jusqu'à ce jour. Toute la nuit, l'esprit de Dieu
était dans mon âme, et dès l'aube je faisais ce qu'il
aimait, j'ai pratiqué la justice, j'ai détesté l'iniquité...

Cependant le paradis osirien que le cœur donnait accès, possédait selon les croyances égyptiennes, les mêmes caractéristiques que le monde des vivants. D'où il fallait offrir des offrandes alimentaires à Osiris N pour subsister. Car le manque de nourriture, condamnait le défunt à manger de ses excréments et de boire de son urine ; donc de mourir pour une seconde fois. Ainsi les offrandes permettaient de perpétuer la vie comme nous l'enseigne G. Kolpaktchy, (2002, p. 365) par l'entremise du Livre des morts des anciens Égyptiens :

Faites surgir devant moi les offrandes !

Accordez-moi Vie, Santé, Force, Triomphe
sur Terre, au Ciel et dans le Monde Inférieur !...

Ô vous, tous les pères des dieux,

¹² Ce mot désigne l'occident, mais comme c'est vers le couchant qu'on situait la demeure des morts, il désigna celle-ci. Il était situé, selon le *Livre de l'Amdouat* (Le Livre de ce qui est dans l'Au-delà est le plus important des livres funéraires donnant une topographie de l'autre monde et, dans ce sens, il peut être rattaché à l'ancêtre de cette cartographie, le *Livre des deux chemins*), dans la cinquième heure, ou région parcourue par le Soleil dans sa course nocturne. C'est là que, à sa sortie du corps momifié, l'âme se rend, si l'on en croit le chapitre XVII du Livre des morts, où il est nommé « le Bel Amenti », qualificatif qui revient dans de nombreux textes.

et vous, toutes les Mères des dieux,
délivrez-moi des obstacles dressés sur mon chemin
par les Puissances des Ténèbres,
des attaques des Forces du Mal,
de leurs pièges, de leurs couteaux atroces
et de tous les fléaux damnables
qui pourraient être suscités contre moi, (...)

Ces offrandes permettaient à l'âme du défunt de vivre en paix. Le concept de paix symbolise le but majeur des supplications de la vie en éternité en Égypte ancienne. Cette quête de la paix permet d'assurer le repos aux âmes qui ont pu accéder à la vie éternité. Car le corps matériel de l'homme possède l'âme et durant l'existence terrestre, l'âme se stabilise, s'habitue au mode de vie du corps. Après la mort, l'âme cherche à continuer à mener une vie en paix¹³ en se séparant du corps non vie qu'elle appartenait. À la fin de cet axe, il est clair que l'idée du cœur comme témoin incorruptible devant le tribunal d'Osiris n'est pas seulement une nouvelle spéculation des prêtres sur l'au-delà au Nouvel Empire. Elle symbolise une nouvelle perception que l'on se fait de l'homme, une conception anthropologique et même religieuse. En effet, J. Assmann 2010, p. 83) souligne que :

l'homme guidé par son cœur – qui sera pesé sur la balance - n'est plus dépendant pour l'agir de l'initiative et des ordres du roi (à qui en incombait jadis la responsabilité), mais il reçoit désormais des ordres de son propre cœur qui se charge donc de la responsabilité. C'est un homme dirigé par lui-même à l'opposé de l'homme de l'Ancien Empire qui était dirigé par une autorité extérieure.

3. Le cœur comme garant de l'éternité

La morale et le temps sont deux éléments indissociables avec la conception égyptienne de l'au-delà par le biais du cœur. En effet, le cœur du défunt est jugé en fonction des actes posés du vivant de l'individu et cela en rapport avec le temps, *neheh* ; en égyptien. Alors la vie sur terre devient le baromètre pour juger le cœur, qui est considéré dans ces conditions comme la boîte noire d'un avion¹⁴. Car le cœur détient le fil conducteur de la vie du défunt.

¹³ La paix est le but suprême des supplications dans toutes les sociétés y compris égyptienne. Ce désir d'assurer le repos des âmes des morts provient de ceci : le corps matériel de l'homme pourvoit l'âme, pendant la vie terrestre, d'une certaine stabilité à laquelle elle s'habitue. Après le dépouillement du corps et le « passage du Seuil », une âme habituée au seul contrepoids du corps et qui est privée, souffre d'un manque de stabilité, de l'absence d'un point d'appui et de repère. Elle est entraînée par-ci, par-là, désorientée, ballottée, soumise à une continuelle emprise des hallucinations ; elle flotte au gré des circonstances, des attractions et des répulsions, des terreurs subites... De cette expérience pénible et douloureuse naît une nostalgie, une soif ardente de la paix, d'une paix profonde et durable.

¹⁴ Cette expression nous la devons au Professeur Michel Alain Mombo, en date du 29 octobre 2021 lors de la conférence-débat intitulée « La théologie de l'Égypte pharaonique revisitée. Le verbe et l'écriture dans l'équilibre des mondes (3000-1085 av. J. – C.) » à la Grande Bibliothèque Universitaire de l'université Marien Ngouabi. Pendant cette conférence-débat, il a été annoncé officiellement la création du Laboratoire d'Égyptologie "Thot Medou" au sein de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.

3.1. Dimension éthique du cœur

Dans l'Égypte ancienne, pendant le Nouvel Empire, le cœur est directement lié à l'éthique, car il est considéré comme le siège de la conscience morale. En clair, c'est dans le cœur que se trouvent les intentions, les choix et la responsabilité morale de la personne. Pour B. Ziskind et B. Halioua 2004, p. 372) « le *ib* est encore le siège de la pensée, de l'activité intellectuelle, de la conscience qui guide tout humain ». Le cœur devient comme la centrale morale de la vie humaine où sont contenus : les idées, les actes et surtout la conscience morale car la conscience de soi étant juridique, donc seul l'individu est conscient moralement de ses actes. C'est pourquoi lorsqu'un individu pose des bons ou des mauvais actes, ces actions sont enregistrées et conservées dans son cœur ; d'où l'éthique n'est plus seulement une règle extérieure pour être apprécié par les autres mais un principe intérieur incarné par le cœur. Au centre de l'éthique égyptienne, la Maât est présente car elle représente la vérité y compris l'ordre moral et surtout la justice. La personne humaine vertueuse est alors celle qui vit d'après J. Assmann selon les prescriptions de la Maât (2010, p.74-75) :

Je n'ai pas fait isfet¹⁵ contre les hommes,
je n'ai pas maltraité les bestiaux,
je n'ai pas fait de délit dans la Place de la Maât,
je n'ai pas connu ce qui n'existe pas,
je n'ai pas fait du mal,
je n'ai pas été ... (?),
je n'ai pas été dénoncé au capitaine de la Barque (solaire),
je n'ai pas blasphémé Dieu,
je n'ai pas dépouillé l'orphelin,
je n'ai pas fait ce qui est tabou divin.

Par la morale, Osiris N est rassuré qu'il est acquitté et admis à l'au-delà grâce à sa conduite, témoignée par son cœur lors de la pesée de celui-ci. J. Assmann (2010, p. 82), explicite cela en écrivant :

C'était mon cœur qui m'a incité
à accomplir mon devoir selon sa conduite.
Il est un témoin excellent pour moi,
je n'ai pas transgressé ses ordres,

¹⁵ Le mal, le chaos, l'injustice, le désordre social.

parce que je craignais de manquer à ses commandements.

J'ai grandement prospéré grâce à ses directives

concernant ma façon d'agir,

j'ai été impeccable grâce à son instruction.

Une parole divine, c'est le cœur dans chaque corps.

Béni l'homme qu'il guide sur le bon chemin d'agir.

3.2. Le cœur et la temporalité éternelle

Au Nouvel Empire, les anciens Égyptiens sont arrivés à construire une nouvelle conception entre le cœur *ib* et le temps *neheh*. En effet, le cœur et le temps restent rattachés en fonction des idées de mémoire, d'ordre cosmique et de jugement de l'âme. Car le cœur au-delà de son rôle organique chez l'être humain représente le centre de la conscience et du savoir. Cela relie sans ambages l'homme au temps vécu, aux actes posés pendant son existence. Alors le jugement de l'âme se fait en fonction du temps. Dans l'Égypte ancienne, les Égyptiens pensaient que le cœur était le centre des pensées et de la mémoire de toute la vie humaine. En se référant au chapitre XXV du Livre des Morts, titré : pour restituer au défunt sa mémoire, G. Kolpaktchy (2002, p. 153) écrit :

Que mon Nom soit rendu dans le grand Temple de l'au-delà

Que je garde le souvenir de mon nom

Au milieu des Murailles embrasées du Monde Inférieur,

Pendant cette nuit où seront comptées les Années

Et dénombrés les Mois.

Car je demeure aux côtés du grand dieu de l'Orient céleste.

Voici que toutes les divinités se rangent derrière moi ;

Et à mesure que chacune d'elles passe

Je peux prononcer son Nom.

Ceci atteste que le cœur emmagasinait tous les actes posés durant le passage de tout individu sur terre ; donc tout était enregistré dans le cœur. Ceci permettait au défunt de s'approprier de sa mémoire, se rappeler de son nom¹⁶. Et c'est ce cœur qui représente le bilan du temps vécu, bilan jugé par le tribunal d'Osiris où les actes devraient rester alignés sur les principes de la Maât, incarnation de la justice et surtout de l'ordre harmonieux de l'univers. Le cœur de

¹⁶ Dans l'Égypte ancienne, le nom n'était pas une simple désignation, il adhérait à l'individu dont il était une partie essentielle et vivante, et apparaissait comme le support de son moi. Ainsi, par la connaissance du nom, on pouvait dominer magiquement un individu ; le prototype de cette croyance se trouve dans le mythe d'Isis, qui domine Rê par la connaissance de son nom.

l'homme devrait refléter l'ordre de la Maât : vivre correctement dans le temps durant sa vie, avoir un cœur immaculé afin d'espérer entrer dans l'éternité après la mort. Par conséquent, le cœur devient la passerelle entre existence terrestre qui est temporelle et l'éternité qui est intemporel. En définitive, de ce dernier axe de notre étude, nous pouvons affirmer qu'un cœur "propre" ou immaculé garantit l'accès en la vie éternelle en terre égyptienne.

Conclusion

Au terme de cette étude, la question sur la notion du cœur dans les croyances funéraires des anciens Égyptiens au Nouvel Empire clarifie l'importance de cet organe cardiaque de l'homme dans la conception égyptienne de l'humain et de l'au-delà. Ainsi, loin d'être un simple organe du corps humain, le cœur dans l'Égypte ancienne est perçu comme le siège de la pensée, de la mémoire ; de la conscience morale et de l'identité individuelle. Cette perception largement répandue au Nouvel Empire, explique la place qu'au occupe le cœur dans les pratiques funéraires où il joue un rôle majeur dans le jugement d'Osiris. Dans ce contexte, le cœur devient le témoin moral de la vie terrestre du défunt et conditionne son accès à l'éternité ; c'est-à-dire le royaume des bienheureux qui est le champs d'Ialou. Cet accès à la vie éternelle constitue le rêve de tout Égyptien. Et cela traduit alors toute l'importance des pratiques funéraires liées à la préservation du cœur lors de la momification.

Références bibliographiques

- Assmann Jan, 2003, *Mort et l'au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco, Éditions du Rocher, 688 p.
- Assmann Jan, 2010, *Maât l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris MdV, 172 p.
- Drioton Étienne, 1969, *L'Égypte pharaonique*, Paris, Armand Colin, 220 p.
- Erman A. et Ranke H., 1985, *La civilisation égyptienne*, Paris, Payot, 756 p.
- Jacq Christian, 2007, *Les grands sages de l'Égypte ancienne*, Paris, Perrin, 416 p.
- Kolpaktchy Grégoire, 2009, *Livre des morts des anciens Égyptiens*, Paris, j'ai lu, 480 p.
- Maruéjol Florence, 2017, *L'Égypte ancienne pour les nuls*, Paris, First, 370 p.
- Mombo Michel Alain, 2014, « Ankh, espérance eschatologique et alimentaire : une approche exégétique des textes égyptiens des Moyen et Nouvel Empire (2160 – 1085 av. J.- C.) », *Cahiers congolais d'anthropologie et d'histoire*, N°16, pp. 9-22.
- Rachet Guy, 1998, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Larousse, 270 p.
- Ziskind Bernard et Halioua Bruno, 2004, « la conception du cœur dans l'Égypte ancienne », *M/S : médecine sciences*, vol. 20, N°3, pp. 367-373.